



Modalités de retour à l'école le 11 mai

Réunion préparatoire du 05 mai 2020
Et Présentation en conseil local exceptionnel le 7 mai

Ce document a été établi en réunion préparatoire le 5 mai 2020 et amendé lors du conseil local le 7 mai 2020.

Présents réunion préparatoire : Philippe Mauffrey (Maire), Hervé Crenner (Directeur école élémentaire), Mélanie Nocquet (Directrice école maternelle), Gérard Schambert (adjoint), Laurence Rey (adjointe), Sandra Caumes (conseillère municipale élue en mars 2020, non installée), Marie-Françoise Bouix (conseillère municipale élue en mars 2020, non installée et représentante DDEN), Vanessa Pariset (enseignante), Elise Fortias (enseignante), Séverine Leyssene (Secrétaire générale), Xavier Darnet (responsable des services techniques), Valérie Bonnet (responsable de l'espace scolaire), Martine Bonnetête (adjointe).

Présents conseil local : M Mauffrey (Maire), M Crenner (Directeur école élémentaire), Mme Nocquet, (Directrice école maternelle) ; M Roussel (président FCPE), M Rittener (Président APEI), Mme , Martine Bonnetête (adjointe), Mme Bouix (DDEN).

Préambule

La réunion du 04 mai avec le DASEN indique que le respect des mesures sanitaires est prioritaire. C'est la condition première pour ouvrir l'école (cf protocole sanitaire émis par le Ministère de l'Education Nationale).

Effectifs

École Élémentaire

D'après le sondage effectué, 70 élèves seraient prêts à revenir à l'école.

Compte tenu du nombre d'enseignants en capacité de reprendre, l'école élémentaire est en mesure d'accueillir 40 élèves :

Un groupe de 20 élèves: lundi, mardi pour les plus jeunes (CP, CE1 et CE2)

Un groupe de 20 élèves : jeudi, vendredi (CE2, CM1 et CM2)

Un groupe de 6 élèves présents toute la semaine, issus des personnels mobilisés pour la gestion de crise.

Infos +

- Parmi les enfants accueillis, 8 enfants prennent le bus habituellement
- On dénombre 5 fratries (maternelle et élémentaire) et 6 enfants de soignants.

Les chiffres ci-dessus incluent les enfants de soignants.

- Les enfants d'Ulis ne sont pas accueillis en présentiel à l'école mais bénéficieront d'un enseignement à distance.

Cette organisation est prévue au minimum jusqu'au 1^{er} juin. Un premier bilan sera fait à l'issue de cette période.

La pré-rentree des enseignants aura lieu le 11 et 12 mai.

L'accueil des enfants aura lieu Jeudi 14 mai.



Modalités de retour à l'école le 11 mai

Réunion préparatoire du 05 mai 2020
Et Présentation en conseil local exceptionnel le 7 mai

LOCAUX ELEMENTAIRE

Regroupement dans 3 salles de classe avec 3 enseignants en présentiel pour ces 20 élèves.
+ 2 autres enseignants en soutien présentiel pour l'accueil et ensuite en téléenseignement sur place.
Les autres enseignants de l'école élémentaire restent en téléenseignement à leur domicile.

Ecole maternelle

L'école maternelle accueille les enfants de grande section.
14 enfants de grande section (sur 27 élèves potentiels) sont accueillis.
Pas de sieste pour les GS.
Il y aura 11 enfants qui déjeuneront au restaurant scolaire.

LOCAUX MATERNELLE

2 groupes d'enfants dans 2 salles de l'école
2 enseignants à l'école en présentiel et les autres en téléenseignement.
Accueil sur la partie de l'école « ancienne » c'est à dire les deux salles de classe donnant sur la cour de récréation et le patio (classe de Mme Nocquet, celle d'en face).
La classe des PS, des TPS et les dortoirs sont condamnés.

Mesures sanitaires

Le protocole de nettoyage des locaux (salles de classe, sanitaires, escaliers, portes,...) sera respecté selon les consignes émises par le Ministère de l'éducation.
Le personnel communal veillera à ce que savons, essuie mains, gel hydroalcoolique soient présents en quantités suffisantes dans les endroits référencés. Des lingettes spéciales désinfection seront également mises à disposition des enseignants.
Des poubelles dédiées (mouchoirs souillés, masques...) seront disposées dans les salles de classe.

Post réunion

*Les agents communaux intervenant sur les sites auront des masques et/ou visières de protection fournis par leur employeur en plus des masques.
La commande des masques a été réceptionnée le 06/05.
Une commande de thermomètre a été passée. La livraison est prévue le 12/05 (à confirmer).
Les lingettes de désinfection sont en cours d'acheminement.*

Ecole élémentaire

Le nettoyage des toilettes sera organisé après chaque récréation, à la pause méridienne et le soir.
Pendant le temps scolaire, si un enfant va aux toilettes, une AESH pourra prendre le relais.

Ecole maternelle

La distance entre les toilettes sera matérialisée par un marquage au sol.
Le nettoyage des sanitaires sera effectué par les ATSEM après chaque passage.



Modalités de retour à l'école le 11 mai

Réunion préparatoire du 05 mai 2020
Et Présentation en conseil local exceptionnel le 7 mai

Sens de Circulation

Un sens unique de circulation sera matérialisé (éviter les croisements).

Et un marquage au sol dans les salles de classe sera réalisé.
Respect des 4m² dans chaque salle de classe.

Les enseignants seront formés aux gestes barrières par l'infirmière scolaire le mardi 12 mai.

Accueil du matin

Ecole élémentaire

Pour l'accueil du matin, prévoir l'arrivée des deux côtés de la route :

- 10 élèves entrent par la route de Prin.

Ils vont se laver les mains dans les toilettes côté entrée route de Prin.

- 10 élèves entrent par le petit gymnase

Ils vont se laver les mains dans les nouveaux lavabos collectifs installés sous le préau.

Il y aura plusieurs accueillants pour l'arrivée des enfants.

Ils seront positionnés sur les deux entrées différentes.

Nous avons prévu deux points d'entrées pour éviter l'attroupement des adultes devant les écoles.

Les portes de classe seront laissées ouvertes pour une meilleure circulation de l'air.

Des cale-portes sont prévus pour l'école élémentaire pour éviter les fermetures intempestives.

Un sanitaire est réservé aux adultes.

Il sera équipé en lingettes de désinfection.

(Toilettes handicapés sous le préau pour les adultes).

Les toilettes de l'étage sont condamnées.

Il sera interdit de boire aux robinets.

Des verres et des pichets seront mis à disposition dans les classes de l'école élémentaire.

Un verre par enfant par jour.

2 jeux de verres de 25 pour l'école élémentaire.

Ecole maternelle

L'accueil se fait par le grand portail.

Il y aura des barrières et un sens de circulation au niveau du portail pour guider les parents.

L'accueil des groupes d'enfants se fera en horaire décalé pour éviter l'attroupement des parents devant l'école.

Les parents n'entrent pas dans l'école.

Les enfants sont conduits par le patio pour se laver les mains.

Ils ne peuvent pas entrer directement par les classes.

Ils seront toujours accompagnés par un adulte (enseignant/ Atsem).

SALLE DES CLASSES ECOLE ELEMENTAIRE

Chaque élève a sa place et la garde.



Modalités de retour à l'école le 11 mai

Réunion préparatoire du 05 mai 2020

Et Présentation en conseil local exceptionnel le 7 mai

A l'étage, toutes les salles de classe seront utilisées (sauf une).
+ salle informatique côté salle de réunion pour le téléenseignement.

La partie avec les ordinateurs sera condamnée.
Au rez-de chaussée, la salle de M Crenner et celle de M Roberdeau seront utilisées.
+ Salle jaune
+ Bureau M Crenner

Le personnel communal sera là pour aider à déménager le mobilier lundi 11 mai.
Le mobilier sera déplacé en fond de classe et les bibliothèques/jeux... seront condamnées.
Les distances prévues dans le dispositif seront respectées (1m de distance + 4m²).
Un essai a été effectué jeudi 7 mai avec les services techniques.

SALLE DES CLASSES ECOLE MATERNELLE

Chaque élève a sa place et la garde.
Un plan de circulation dans la classe est prévu.
Les salles de classe seront ré-organisées avec le personnel communal.
Le mobilier (jeux, dinettes) seront condamnés ou déplacés.
La salle de motricité sera inaccessible (utilisée pour la restauration scolaire)
+ bureau de la directrice

Pause méridienne

Compte tenu du nombre d'enfants accueilli, le restaurant scolaire est en capacité d'accueillir les enfants présents.
Les repas chauds seront préparés et servis sur place selon les règles sanitaires définies : distanciation physique, équipement masques, gants...
Il y aura deux services de restauration au lieu de trois :
. un pour les enfants de maternelle dans la salle de motricité (nb d'enfants max accueillis : 14) ;
. un pour les élèves de l'élémentaire dans la salle du restaurant scolaire (nb d'enfants max accueillis : 20).
Les groupes constitués à l'école seront conservés au restaurant scolaire.

Horaires de reprise des cours

Ecole maternelle

Horaire de début : 8h50
Horaire fin de classe 11h20
Lavage des mains : 11h20 – 11h30
Repas salle de motricité : 11h30 – 12h
Récréation : 12h – 12h20
Reprise des cours : 12h20
Fin de classe : 15h50
Garderie dans la salle de classe par les Atsem : de 15h50 à 18h30 dans les classes de l'école maternelle ;



Modalités de retour à l'école le 11 mai

Réunion préparatoire du 05 mai 2020
Et Présentation en conseil local exceptionnel le 7 mai

Ecole Élémentaire

Horaire de début : 8h50
Horaire fin de classe 11h50
Lavage des mains : 11h50 – 12h05
Pause méridienne (récré) : 12h05 - 12h20 (lavage des mains)
Repas restaurant scolaire : 12h 20 – 13h05 :
Récréation : 13h05 - 13 h 20 :
Reprise des cours : 13h20
Fin de classe : 16h20

Récréations

Ecole élémentaire

Les récréations auront lieu en décalé.
Les jeux de contacts et les jeux de ballons seront proscrits
Les élèves ont interdiction d'apporter les jouets de leur domicile.
Un enfant peut prendre un livre mais il doit le conserver le temps des deux jours.
La structure de jeux, la table de ping-pong, les buts sont condamnés.

Ecole maternelle

La récréation aura lieu en 2 fois 15 minutes en maternelle et alternée entre les différents groupes.
Les élèves ont interdiction d'apporter les jouets de leur domicile.

Accueil périscolaire

Compte tenu du nombre d'enfants accueillis, la commune est en mesure d'ouvrir la garderie.
Horaires d'ouverture : 7h30 – 8h40
Horaires d'ouverture : 16h20 – 18h30

En fonction du nombre d'enfants, l'accueil se fera dans les locaux actuels de la garderie et si besoin dans le petit gymnase.

Compte tenu du contexte, les enfants ne peuvent pas apporter de goûter à l'école. La commune offrira le goûter pour les enfants à la garderie l'après-midi.

Conseil local

Un conseil d'école exceptionnel réunissant l'école élémentaire et l'école maternelle aura lieu :
jeudi 07/05 à 18h, salle 1 de la mairie

avec un nombre restreint de participants :
4 parents d'élèves : M Rittener président APEI, M Roussel président FCPE + 2 autres parents
2 directeurs (trices) : M Crenner, Mme Nocquet
2 élus de la mairie : M Mauffrey, (Maire) et Mme Bonnetête
1 DDEN : Mme Bouix

Le conseil local a émis un avis favorable lors du conseil local du jeudi 7 mai.



Modalités de retour à l'école le 11 mai

Réunion préparatoire du 05 mai 2020
Et Présentation en conseil local exceptionnel le 7 mai

Communication aux familles

Une communication commune mairie / écoles a été adressée aux familles pour préciser les règles d'accueil.

Document complémentaire au compte rendu : PROTOCOLE SANITAIRE
GUIDE RELATIF A LA RÉOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES MATERNELLES ET
ÉLÉMENTAIRES du 29 avril 2020
<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>